

## Les trophées de l'Export remis à quatre entreprises



De gauche à droite au premier plan, Jean-Pierre Hérissou (société Extha), Luc Boisnard (société Ouest Acro) – Lionel Jouffe (société Bayesia), Jean-Yves Pichereau (société Ermo), José Daoudal (société Sogeval), Olivier Bicanic (société Monbana) et Daniel Bellanger, président de la CCI. Au second plan : Nicolas Lancelin (société Lancelin), Nicolas Duret (société Extha), Dominique Bedouet (société Seribase).

Lundi, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Mayenne a remis les trophées Export aux entreprises mayennaises qui exportent et se développent à l'international. La Mayenne compte 211 entreprises exportatrices « régulières ». Le trophée du Nouvel Exportateur a été décerné à Ouest Acro, de Lourné, qui œuvre dans le domaine des travaux d'accès difficiles. Le

Prix spécial du jury est allé à l'entreprise Bayesia, de Laval, spécialisée dans la conception de progiciels d'aides à la décision.

Le trophée du Meilleur Projet V.I.E. a été attribué à Extha, une entreprise d'isolation thermique et fabrication de matériaux isolants, implantée à Soulgé-sur-Ouette. Le trophée de l'exportateur de l'année a été remis à la société Ermo, de

Marcillé-la-Ville, qui réalise de l'outillage en acier.

Le jury était composé de Daniel Bellanger, président de la CCI 53, de Guillaume Larivière-Doublard et François Nogrix, président et vice-président de Mayenne international, de Philippe Gilet, président du Club d'affaires et de Martine Gasdeblay, conseiller en développement international.